Affaire « La Société Dunkerquoise de Remorquage » contre « La Presse Populaire » et Jacobs.

Audience du 29 mai 1908

Le Tribunal,

Attendu que, par exploits, en date des 10 et 11 septembre 1907, la Société Dunkerquoise de Remorquage, se prétendant diffamée par un article contenu dans le journal « Le Petit Dunkerquois », en date du 8 septembre 1907, publié et distribué à Dunkerque, a assigné Jacobs, gérant de la société « La Presse Populaire », imprimeur dudit journal, en condamnation solidaire à 2.000 fr. de dommages-intérêts et en insertions du jugement à intervenir par application de l'article 1382 du Code civil ;

Que, par autres exploits des 13 et 15 novembre 1907, *délivrés aux mêmes défendeurs*, la Société demanderesse s'est désistée, en la forme, de l'action précédemment introduite, mais a engagé une nouvelle instance pour le même objet; *qu'il résulte de l'attitude des défendeurs aux* débats qu'ils ont accepté ce désistement ;

Que, après plusieurs remises accordées à Jacobs et à « La Presse Populaire », ceux-ci ayant soulevé une nouvelle exception dilatoire, tirée de l'ouverture d'une instruction sur des faits étroitement connexes à ceux de la demande, un jugement du 6 février 1908 a reporté les débats jusqu'après la clôture de cette information ;

Qu'une ordonnance de non-lieu étant intervenue le 23 février 1908, il échet de statuer au fond;

Attendu qu'après avoir limité sa demande à la responsabilité basée sur l'article inséré dans le « Petit Dunkerquois » du 8 septembre 1907, et par l'assignation et par les conclusions qui l'ont suivie, la « Société Dunkerquoise » prétend, par conclusions nouvelles, faire état à l'égard de la société défenderesse d'articles parus les 22 septembre, 13 et 20 octobre, 10 et 17 novembre 1907, dans le même journal, pour obtenir les condamnations réclamées par elle dès l'abord ;

Qu'il résulte de la réponse faite par la « Presse Populaire » qu'elle accepte le débat sur ce point;

Attendu qu'il importe d'observer qu'après avoir posé et développé qualités, Jacobs, qui a cessé d'être le gérant du « Petit Dunkerquois » depuis *le 13 octobre 1907, n'a pas conclu à l'audience* dernière du 22 mai 1908 ;

Attendu que les limites de la contestation étant ainsi fixées, il y a lieu d'examiner si la prétention de la demanderesse est justifiée :

Attendu que l'article de journal spécialement incriminé par la Société Dunkerquoise, publié et mis en vente à Dunkerque, le 8 septembre 1907, a trait au naufrage de l' « Abeille », remorqueur de la demanderesse, et contient notamment sous la rubrique : « Allégations ou accusations », les passages suivants :

« L' « Abeille », âgée d'une trentaine d'années, « se trouvait dans un état de vétusté tel que le « capitaine et plusieurs marins se firent débar- « quer, l'avant-veille du départ, ne voulant pas « risquer leur vie en entreprenant un aussi long « voyage sur un navire qui était tout au plus en « état de faire le remorquage dans l'avant-port, « dans les bassins, « et plus loin », d'autre « part, nous voyons la Société de Remorquage « recevoir des Compagnies d'assurances, pour le « navire perdu qui valait une dizaine de mille « francs, la jolie somme de soixante mille francs, « puis ce sont, en partie, les victimes dont on « dit que nous avons failli la mort par suite d'une col- « lision qu'un navire plus solide aurait, sans « doute, mieux supportée, sans sombrer aussi « rapidement. »

Que l'article continue :

« Malgré tout ce que peuvent dire les journaux, le monde maritime sait bien que l'on « choisit la plus vieux des navires que la Société « possède et qu'on la expédié avec le même « nombre d'hommes que pour le service de la « rade et du port. », Et encore : « Les faits qu'elle « met en lumière demandent une enquête techni- « que approfondie, que nous ne pouvons faire, « ni prétendre faire, vu notre incompétence. »

Que les autres articles relevés à la charge de la « Presse Populaire » sont ainsi conçus :

22 septembre 1907 :

« Naufrage de l' « Abeille » : Il faut y voir « dans l'insuffisance de la fête un effet de l'anti- « pathie croissante dans le public dunkerquois à « l'égard de ceux que l'on rend tout bas respon- « sables de ce malheur.

« Bien mieux nous assignant en justice on ali- « mentait l'espoir de nous museler, nous n'en « continuerons pas moins à réclamer la lumière « sur les faits qui ont précédé le départ de no- « tre part des malheureux disparus. »

13 octobre : « *Naufrage du « Boulonnais »* :

« Le remorqueur « Boulonnais » étant venu au « monde en 1884, quelques années après l' « Abeille », de triste souvenir, et appartenant « à la même société de Remorquage (inutile de « citer le nom, puisqu'elle est la seule à Dun- « kerque). »

20 octobre 1907 : Rubrique « Naufrages » :

« Les naufrages, à quelques jours d'intervalle, « des deux plus vieux remorqueurs de Dunker- « que, l' « Abeille » et le « Boulonnais », dont « plusieurs hommes avaient refusé de partir, ont « jeté le deuil et la misère dans la circonscrip- « tion. »

10 novembre :

« Le directeur de la Société de Remorquage ex- « ploite son monopole à Dunkerque ; même lorsqu'un concurrent gêne, l'on a soin d'acheter « des actions de la nouvelle société... Il faudrait « encore de jolies petites primes pour permettre « à M. le Directeur, qui possède plusieurs pi- « gnons sur rue à Dunkerque, de s'offrir une mai- « son de campagne ».

17 novembre : Rubrique :

« Les naufrages réussissent mieux que ceux « de l' « Abeille ». Inutile de dire qu'il avait « toutes les qualités de solidité et qu'il ne coula « que quelques heures après l'abordage ».

Attendu que le premier des articles sus transcrits est seul relevé à la charge de Jacobs ; mais attendu que les allégations qu'il contient tendent à répandre cette croyance que la Société Dunkerquoise de Remorquage a recherché le naufrage de son navire l' « Abeille » afin de toucher le prix pour lequel elle l'avait préalablement assuré ;

Qu'en insérant cet article, dont la simple lecture fait ressortir l'intention malveillante, Jacobs a commis volontairement, à l'égard de la demanderesse, une faute de nature à porter une grave atteinte à sa considération et à diminuer la confiance de son personnel et lui a effectivement causé préjudice, et attendu que, si la loi du 29 juillet 1881 a fait une situation spéciale à l'imprimeur au point de vue pénal, *dans l'intérêt de* sa profession et pour sauvegarder la liberté des publicistes, il ne peut être contesté que les articles 1382 et 1383 du Code civil puissent être invoqués contre lui par voie civile lorsqu'il a, dans l'exercice de sa profession, commis une faute causant un dommage ;

Or, attendu que si l'article sus-visé du 8 septembre 1907 ne peut être retenu à la charge de la « Presse Populaire » à raison de ce que rien ne démontre qu'elle soit sortie, à son sujet, du rôle banal et matériel de l'imprimeur, il n'en est pas de même des publications des 22 septembre 1907, 13 et 20 octobre, 10 et 17 novembre 1907, qui ont suivi la première attaque ;

Attendu, en effet, que l'attention de la défenderesse avait été dûment appelée par l'exploit du 11 septembre 1907 sur la teneur de l'article diffamatoire du 8 septembre précédent, qu'elle devait veiller à ce que ces allégations ne se représentent plus ;

Qu'en les laissant se perpétuer sous une forme *moins précise*, mais qui, rapprochée du premier article incriminé dès lors, connu d'elle, n'en constitue pas moins une diffamation certaine, la société défenderesse a commis une faute positive ou tout au moins une négligence grave, dont les termes de son aveu tardif et les résultats de l'information, ouverte par le juge d'instruction, soulignent l'importance ;

Que, par ce fait, elle a commis à la Société Dunkerquoise de Remorquage un préjudice dont elle doit réparation ;

Attendu qu'après avoir primitivement réclamé une somme de 2.000 francs de dommages-intérêts, la société demanderesse a fait déclarer par son avocat qu'en présence des conclusions par lesquelles la « Presse Populaire » *affirme que ses allégations n'étaient pas justifiées, elle ne maintenait* pas ce chiffre et s'en rapportait à la justice du soin de fixer le quantum définitif, mais qu'elle persiste à demander que le jugement reçoive une large publicité ;

Que la condamnation de Jacobs ès-qualité de gérant du « Petit Dunkerquois » et de la « Presse Populaire », chacun en un franc de dommages-intérêts et la publication du présent jugement dans le « Petit Dunkerquois », le « Nord Maritime », le « Phare du Nord » et le « Leughenaer » constitueront une réparation suffisante du préjudice subi par la demanderesse ;

Et attendu que les fautes commises par les dé*fendeurs étant distinctes, il n'échet de prononcer* à leur égard la solidarité des dommages-intérêts et dépens ;

Par ces motifs,

Donne acte à la société demanderesse de son désistement en la forme de l'action introduite par ses assignations des 10 et 11 septembre 1907 contre les défendeurs ;

Dit qu'en publiant et imprimant les accusations ci-dessus relevées, qu'ils reconnaissent eux-mêmes être dénuées de la moindre justification, Jacobs, ès-qualité de gérant du « Petit Dunkerquois » et la société la « Presse Populaire » ont commis une faute qu'ils doivent réparer.

Les condamne, en conséquence, à payer à la Société Dunkerquoise de Remorquage la somme de 1 franc de dommages-intérêts

Dit que le présent jugement sera publié dans *le premier numéro du « Petit Dunkerquois » qui* suivra sa signification ou l'acquiescement en première page, première colonne, et dans les mêmes caractères que l'article incriminé du septembre 1907 à peine d'une astreinte de 100 francs par numéro qui ne contiendrait pas cette publication pendant quinze jours, après quoi il sera fait droit sur simple acte.

Autorise, en outre, la société demanderesse à publier le même jugement dans les journaux « Le Nord Maritime », « Le Phare du Nord », et « Le Leughenaer », aux frais des demandeurs et à titre de supplément de dommages-intérêts, sans que le coût de cette insertion puisse excéder 100 francs. Déclare la Société Dunkerquoise de Remorquage mal fondée à plus ou autrement prétendre.

Condamne Jacobs ès-qualité et la société « La Presse Populaire » aux dépens dont distraction au profit de Me Monteuuis, avoué.

Chronique Balnéaire

Ostende

UN GRAND CONCERT. — Sous cet orchestre en encorbellement qui descend vers la foule comme s'offre la chaire des temples anciens, un public de suprême élégance ovationna ce soir, au Kursaal d'Ostende, une grande jeune femme brune, à la beauté éclatante, douce et fatale !... Elle venait de chanter à ravir cet air de *Samson et Dalila* dans lequel Saint-Saëns montra comment une magicienne de beauté triompha d'un des princes du peuple de Dieu. Puis encore celui de *Cavalleria Rusticana*, où le sang bouillant du midi s'enflamme et se verse pour la belle proie féminine... Le public avait senti que Mme Mina Maritza lui donnait un spectacle d'art et de beauté suprêmes ; il admira que la Direction Artistique du Kursaal eût pu le lui donner et il en sentit l'émotion forthidable qu'il traduisit par de longs bravos. Déjà la belle et célèbre cantatrice fut acclamée dans nos capitales d'Europe, son succès d'Ostende lui pourrait être l'inauguration de triomphes nouveaux, faisant oublier pour la cantatrice jusqu'à la plus hallucinante beauté ! On le voit, les Concerts d'Ostende continuent d'être une sorte de Gotha du talent, un répertoire merveilleux où défile tout ce qui compte comme talent, comme beauté, comme célébrité.

Chronique des Sports

COURSES DE LILLE

La cinquième réunion qui aura lieu sur l'hippodrome du bois de la Deûle, le dimanche 21 juin, à 2 heures 1/2, comporte les engagements suivantes :

4,000 fr. — *Prix de la Société Sportive d'Encouragement (prix principal).* — Propriétaires et chevaux : MM. Michel Pantall : Simonette. — H. de Mumm : Dodo. — H. de Mumm : Trianon. — Champion : La Merveille. — Champion : *Roche d'Or II.* — *Ed. Pantall : Gold-Key.* — A. Pellerin : Maroussia. — F. de Boissieu : Skade. — G. Leheu : Brive. — Comte H. d'Auvergne : Caylus. — Th. Carter : Dawn. — 11 engagements.

2,000 fr. — *Prix des Tilleuls. — Course de haies. — (A vendre aux enchères publiques).* — Propriétaires et chevaux : MM. T. Storr : Vestale. — G. Rodez : La Rumeur. — R. de Mumm : Lavandier II. — A. Gorteau : Oripeau. — H. Vasseur : Intendant. — de Hart : Pimoni. — Ed. Bensamoun : Good News. — Champion : Gracieuse I. — Baronne de Vauchier : Noleval. — Ed. Gautier : Lisors. — 10 engagements.

5,000 fr. — *Prix du Jubilé (Steeple-Chase handicap).* — Propriétaires et chevaux : MM. F. Le Bleu : Faria. — L. Dumont : Saint-Fiacre. — Ed. Gautier : Lisors. — P. Jahn : Louerm. — G. Lapèze : Moukden. — Boran de Dorlodot : Don Carlos. — Champion : Reporter. — Champion : Fleur d'Avril. — Bara : Fol Amour II. — R. Fenwick : Arminius. — 10 engagements.

4,000 fr. — *Prix Garnement* (au trot monté ou attelé). — Propriétaires et chevaux : MM. Delsalle : Délivrance. — A. Haquette : Elodia. — C. Hannebo : Engoleuse. — Haras de Barbanthall : Huirou. — Haras de Barbanthall : Diplomate. — G. Stockmann : Diguedou. — Abel : Loustic. — L. Castaings : Daniel. — L. Castaings : Daniel. — Van Loosveldt : Impossible. — G. Bernaert : Fileuse. — A. Verriest : Etourdi. — Ide Tack : Docteur. — Costenobel : Farfadet. — Pentecôte : Chinchilla. — Hulin : Echalotte. — O. Guilbert : Dormée. — R. Lagrange : Etampes. — P. Dubus : Emmada. — L. Dergueuse : Exilé. — L. Dergueuse : Epi. — Henri Gruner : Erianthe. — E. Maudron : Eglantier. — L. Castaings : Drôle de Mioche. — A. de Wazières : Ebène. — A. de Wazières : Trinqueuse. — H. Lefebvre : Dorura. — F. Saumont : Dragonne. — Ch. Cardon : Draga. — Ch. Cardon : Dame-Jeanne. — P. Choquet : Favorite IX. — P. Choquet : Fatma. — P. Choquet : Ergoline. — R. Bally : Désiré. — 34 engagements.

5,000 fr. — *Prix Magador. — Steeple-Chase militaire (hors série).* — Propriétaires et chevaux : MM. Desormières : Sauteur. — Houdemon : Mra Hauts. — O. de Villepin : Pergame. — Vardin : Presso IV. — de Rochefort : Rubens II. — R. Dérémetz : Dévotion. — S. Besnier : *Othello.* — *de Montarnal : La Suippe.* — A. Niel : Ingoda. — de Malmusse : Polly Hopkins. — R. Dérémetz : Lugueur. — G. Rodez : Choiseul. — Bossut : Cythère II. — H. Lussigny : Palmyre. — J. Vandenfleyden : Bourguignonne. — de Warren : Prudence. — de Goussencourt : Javotte. — Lainé : Come Ashore. — J. Le Bleu : Clarinette IV. — J. Le Bleu : Pot-aux-Roses. — C. de Sugry : Rancher. — R. Fenwyck : Papyrus. — P. Bausil : Viscos IV. — 23 engagements.

Toutes les cartes, sans exception, doivent rigoureusement être *portées d'une façon ostensible.*

Toute carte nominative ou numérotée portée par une autre personne que le titulaire sera supprimée et le porteur devra payer l'entrée.

A la sortie, se munir au contrôle d'une contremarque.

La carte poinçonnée ou la carte dont le talon a été détaché qui ne serait pas accompagnée à la rentrée de la contre-marque délivrée à la sortie *sera rigoureusement refusée.*

Les cartes ou contre-marques égarées n'étant pas remplacées, donneront lieu à nouveau paiement d'entrée.

Il n'est pas délivré de contre-marques de sortie pour la pelouse. Toute personne désirant y rentrer après en être sortie devra payer son entrée à nouveau.

Sous peine d'être tenu au paiement de l'entrée, le personnel de service accompagnant les chevaux des propriétaires ne pourra sortir de la limite des écuries et pénétrer ailleurs dans l'hippodrome sans y être obligé par des soins immédiats et justifiés à donner aux chevaux.

HEMORROIDES

Traitem. par l'ELIXIR de VIRGINIE NYRDAHL. Flac. : 4 f. 50. Ec. 20, r. La Rochefoucauld, PARIS, pour recevoir franco la Brochure explicative. Méfiez vous des imit. Il n'existe qu'un s. *Elixir de Virginie* ; il porte la signature *NYRDAHL.*

AUTOMOBILISME

195 KILOMETRES 740 A L'HEURE

Nous avons donné les résultats, il y a quelques jours, du match qui a eu lieu sur l'autodrome de Brooklands entre Nazzaro qui conduisait une Fiat et Newton qui pilotait une Napier.

Il résulte de l'examen des feuilles de chronométrage de ce match que le second tour de piste *4 kil. effectué par Nazzaro a été bouclé à la* vitesse de 121 milles 1320 yards, soit 195 kil. 740 m. à l'heure !

Cette prouesse du conducteur italien constitue *le record du monde de la vitesse.*

On annonça bien, l'année dernière, que la voiture américaine Stanley avait dépassé le 200 dans l'heure dans un parcours effectué sur la plage d'Ormond, mais cette performance n'a jamais été homologuée, la distance couverte n'ayant pas été officiellement mesurée.

CYCLISME

COURSE VELOCIPEDIQUE

L'Union Cycliste de Guesnain organise, pour le dimanche 28 juin, une grande course vélocipédique sur la route de Guesnain-Douai-Cambrai et retour. Quinze prix d'une valeur de 200 francs sont affectés à cette épreuve.

Les prix sont exposés au siège de la Société, chez Caudrelier, route Nationale, à Guesnain.

La départ aura lieu à 2 heures 1/2 précises. Les engagements à 2 francs sont reçus ces à présent au siège de l'Union Cycliste, à Guesnain.

12 FRANCS par MOIS
Bicyclettes de toutes Marques
HALLEZ, 28, rue Léon-Gambetta, LILLE

LES TIRS

A LOOS-EN-GOHELLE

A l'établissement Ernest Guilbert, fosse numéro 11 de Lens, le lundi 13 juillet, à trois heures précises, aura lieu un grand tir aux canards à la boule.

La mise est fixée à 2 fr. 50 par tireur.

Une prime sera offerte au plus adroit tireur.

A LOISON

Tir aux canards. — M. Arsène Vasseur donnera dans son établissement du Petit-Casino, le dimanche 21 juin, à quatre heures précises du soir, un grand tir aux canards dans le canal, et un tir à la boule pour des canards.

Une prime sera offerte au plus adroit tireur de chaque tir.

A VIEUX-CONDE

GRAND TIR AU JAVELOT. — La Société « les Boers du Coron-Vert » a organisé un grand tir au javelot pour dimanche prochain, 21 juin. Ce tir se tiendra chez M. Paul Louis dit Jean Mâle.

Il y aura 200 francs de prix répartis comme suit :

Le 1er abattu, 25 fr. 50 ; le 2e, 26 fr. 50 ; le 3e, 27 fr. 50 ; le 4e, 28 fr. 50 ; le 5e, 29 fr. 50 ; le 6e, 30 fr. 50 ; le 7e ou dernier abattu, 32 fr.

La Société a décidé en outre de remettre un prix de 20 fr. par dix inscriptions au-dessus de *100 tireurs et que ces prix seraient les premiers* abattus. Les oiseaux non abattus seront répartis sur ceux déjà primés, mais les prix supplémentaires conserveront leur valeur primitive. La mise est fixée à 2 fr. 25 par tireur. Le tir commencera à trois heures précises pour finir à sept heures. Un règlement sera affiché au local, chacun devra s'y conformer.

Des flèches seront à la disposition des amateurs.

COLOMBOPHILIE

A VIEUX-CONDE

La Société « le Ramier d'Hergnies » donnera un concours dimanche prochain, 28 juin, sous les auspices de la Fédération. Il y aura 300 fr. de prix. Le lâcher s'effectuera à Chartres. La mise en loges aura lieu aujourd'hui 19 chez M. Legrand, à Hergnies.

Aviron

LES REGATES DE ROUBAIX

C'est le dimanche 28 courant qu'auront lieu les régates de Roubaix organisées par le Cercle Nautique l'Aviron.

En voici le programme :

I. — Deux avirons de pointe, débutants, avec barreur. — Parcours 1,200 mètres.

II. — Deux avirons de pointe, juniors avec barreur. — Parcours 1,200 mètres.

III. — Deux avirons de pointe, juniors avec barreur. — Parcours 1,200 mètres.

IV. — Deux avirons de pointe, seniors avec barreur. — Parcours 1,200 mètres.

V. — Quatre avirons de pointe, juniors avec barreur. — Parcours 2,400 mètres.

VI. — Deux avirons de couple, seniors. — Parcours 1,200 mètres.

VII. — Quatre avirons de pointe, seniors, avec barreur. — Parcours 2,400 mètres.

UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif. En tout cas, elle assure au

BANYULS-TRILLES

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

ce VERITABLE APERITIF

est soigneusement préparé avec un *vieux et excellent vin pur* et le *meilleur quinquina.*

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

Exiget toujours l'étiquette sur la bouteille.

583-5.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 18 juin 1908

COLZAS. — Calmes. — Cour. 81 20. — Proch. 82 25. — J.-A. 82 50. — 4 dern. 82 75. — 4 prem. 80 75.

BLES. — Calmes. — Cour. 21 70. — Proch. 21 75. — J.-A. 21 70 — 4 dern. 21 85.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 17 25. — Proch. 17 »». — J.-A. 16 75. — 4 dern. 16 50.

AVOINES. — *Calmes.* — Cour. 18 15. — Proch. 17 85. — J.-A. 17 75. — 4 dern. 18 »».

FARINES. — Calmes. — Cour. 28 35. — Proch. 28 50. — J.-A. 28 50. — 4 dern. 29 »».

ALCOOLS. — Faibles. — Cour. 46 75. — Proch. 47 25. — J.-A. 47 50. — 4 dern. 39 50. — 3 oct. 38 25. — 4 prem. 39 »».

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 18 juin 1908.

La tendance du Marché demeure calme et soutenue, les variations de cours se effectuent généralement dans le sens de la hausse. La Rente Française 3 % poursuit son mouvement de reprise vers 94,55 et 94.60.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure à 97, le Turc Unifié à 96,50, se maintiennent à leur niveau antérieur. Le Portugais 3 % s'inscrit en faiblesse à 64.95. Les Fonds Russes irrégulièrement traités, mais peu animés. L 5 0/0 1906 oscille entre 96,30 et 96,40. Le 4 % 1901 se défend mieux à 86,90. Les Etablissements de Crédit bénéficient de quelques demandes. La Banque de Paris passe à 1.467. Le Crédit Lyonnais se traite à 1.175. La tenue des Chemins Espagnols est plus satisfaisante encore. La fermeté des Andalous à 216 est surtout à constater. Le Nord d'Espagne à 320, le Saragosse s'échange à 413. La fermeté ne se dément point au groupe des Sociétés de Traction. Omnibus 998. Métropolitain 506 et la Thomson à 661.

Excellentes dispositions des titres Cuprifères, grâce à la fermeté du métal à Londres. Le Rio pousse une pointe à 1.653 En Banque, la Tharsis et le Cape Copper sont demandés respectivement à 155 et 184,50.

Les Valeurs Industrielles Russes soutenues en dépit de certains bruits défavorables qui circulent sur l'organisation de l'Union Métallurgique. Le Sosnowice passe à 1.717 et la Hartmann clôture à 544. Le Platine se maintient à 428.

Les Mines d'Or Sud-Africaines se retrouvent calmes et plutôt hésitantes, et ne se modifieront *guère avant la liquidation de Londres. Simmer* 41,50. Goldfields 95,15. East-Rand 100,50. Rand-Mines 158,50. On traite la De Beers à 292, la Jagersfontein à 94,50.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 18 juin 1908.

Le fonds de notre Marché reste bon et quoique les affaires soient un peu plus restreintes aujourd'hui, on constate de bonnes dispositions aux divers compartiments. Il faut dire que le peu d'offres y sont aussi pour quelque chose ; en effet, si les ventes demandent, on serait vite débordé, à cause du chiffre relativement petit d'affaires.

Un peu plus d'animation qu'hier aux Tramways, on s'arrête aux obligations Rio Janeiro 4 % anc. à 440, les nouv. font 412 et les act. 238.

On reste en vedette aux compartiments des fers et charbons ; aux fers, Angleur fait 175. Cockerill inchangé à 1.697. Ougrée un peu moins bien à 1.276. Sarrebruck 9.337.

Les dispositions restent bonnes pour les charbonnages, les quelques avances prises dernièrement sont maintenues avec facilité, d'autres firmes subissent l'assaut de réalisations. Nord du Rieu se confirme à 706 ; de même Nord de Charleroi à 2.707. Réunies Charleroi à 2.022. Trieu à 1.160. D'autre part Sacré-Madame revient à 3.820. Nord de Charleroi à 2.700. Gouffre 1.930. Courcelles-Nord à 1.985.

On ne travaille pas beaucoup les Zincs, mais on maintient les cours. Asturienne 5.840. Vieille-*Montagne 827. Austro-Belge 310.*

Les Coloniales sont l'objet, tout comme hier, de transactions sérieuses ; on traite la Katanga à 842, et les 100e Kasai à 80 environ.

Les Etrangères semblent plus délaissées ; malgré l'annonce officielle de pourparlers sérieux en vue du Trust Métallurgique Russe, on voit la Russo-Belge perdre des points à 1.023, de même la Dniéprovienne à 1.335, les formes Allemandes sont assez travaillées. Dahlbusch à 1.115. Silésie 1.472.

Le charbonnage Kalping bien tenu à 51.

BOURSE DE LILLE

Lille, 18 juin 1908.

La fermeté est toujours la note dominante du Marché des Valeurs Charbonnières qui sont demandées de plus en plus sans que l'on puisse toujours trouver de contre-partie suffisante.

Anzin se repose un peu à 7.105, Bruay très résistant à 927 et la coupure à 93,25. Bully poursuit lentement mais sûrement son avance à 4.950, le cinquantième se maintient bien à 98,75. Campagnac se ramasse à 260. Carvin entier demandé n'a vendeur qu'aux environs de 2.400, cours qui sera inscrit à la cote avant peu, on ramasse le cinquième qui passe vivement à 470, dixième Drocourt se maintient à 520, Penhoët est vainement demandé sans contre-partie. Escarpelle qui fléchit par surprise à 980 est à acheter. Ferques faible à 65. Ferfay se contente de Clavence sans aucune variation à 241. Courrières se consolide à 2.897. Crespin inchangé à 82,50. Douchy regagne tout le terrain perdu à 1.059. Dourges accentue à 331 ses progrès d'hier. Le consolider à 1.950 son avance d'hier. Flines qui semble vouloir se mettre de la partie se passage à 84,50. Lens très largement traité à 838 ne saurait tarder de faire un pas en avant, le dixième est très pris à 83,75. Liévin reçoit de excellente orientation à 4.505, ainsi que le prouvent les achats des coupures à 150. Ligny ne gagne pas moins de 25 fr. à 660. Marles 30 % plus calme à 2.325, la part 70 % est à 3.200, le 20e avantageux pour le petit portefeuille à 161,75. Bonne tenue de Meurchin à 2.890. Ostricourt calme à 3.189 et nouvelle avance de Thivencelles à 900. Nord d'Alais plus animé à 185. Vicoigne paraît quelque peu essoufflé à 1.445, le dixième régnant le cours de 145.

ANÉMIE PALES COULEURS — FLUEURS BLANCHES — NEURASTHÉNIE, CHLOROSE, CONVALESCENCES très rapides.

GUÉRISON RADICALE et INFAILLIBLE en **20 JOURS** par l'**ÉLIXIR de S'VINCENT de PAUL**

ADMIS OFFICIELLEMENT PAR LE SERVICE DES SOCIÉTÉS ou sous forme **CONFITURE de S'VINCENT de PAUL** solide par le

PÉROUSE, Phn, 2, Fg St-Denis, Paris. Toutes Pharm. Brochure franco.

Cure de Printemps

En ce moment où les MALADIES DE PEAU (ECZEMAS, DARTRES, HUMEURS, BOUTONS, etc.), se font plus nombreuses, où tous les VICES DU SANG, ULCÈRES, VARICES, etc. s'aggravent souvent, nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que le **BAUME SAINTE-GENEVIÈVE** et le **DEPURATIF DELEZENNE** guérissent ces affections très vite et à peu de frais, même quand elles existent depuis très longtemps.

Des attestations prouvent que des personnes ont été guéries, qui se soignaient inutilement depuis plus de 20 et même 30 ans.

Dépôt général : PHARMACIE DUBUS, 7, Rue des Arts, en face la Rue de Roubaix, LILLE. 1306-6

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESTE.

Lille, 44, rue de Béthune

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 18 Juin 1908

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	94 55	94 55
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	104 55	104 45
Russe consolidé 4 0/0	86 90	86 90
Russe 3 0/0	75 ..	74 77
Argentin 1896	.. ..	94 10
Argentin 1900	.. ..	.. ..
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	66 45	66 35
Brésil 5 0/0	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	86 10	86 12
Ext. Espagne 4 0/0	97 20	97 ..
Portugais 3 0/0	65 10	64 95
Turc unifié	96 55	96 50

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	.. ..	4185 ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1467 ..	1467 ..
Compt. nat. d'Escompte	.. ..	690 ..
Crédit Foncier	.. ..	.. ..
Crédit Lyonnais	1174 ..	1175 ..
Société Générale	.. ..	.. ..
Banq. fr. Comm. et Ind.	.. ..	.. ..
Société franc. Mines d'Or	.. ..	.. ..
Robinson Bank	.. ..	.. ..
Banque Ottomane	724 ..	724 ..
Banque Imp. d'Autriche	.. ..	.. ..

Chemins de fer. - Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	.. ..	.. ..
P.-L.-M	1352 ..	1352 ..
Midi	.. ..	.. ..
Nord	1804 ..	.. ..
Orléans	.. ..	1369 ..
Ouest	.. ..	.. ..
Métropolitain	507 ..	508 ..
Omnibus	1018 ..	998 ..
Wagons-Lits	.. ..	358 ..
Traction	.. ..	.. ..
Thomson-Houston	668 ..	661 ..
Est-Parisien	.. ..	.. ..
Industrie-Electrique	.. ..	.. ..
Lombards	.. ..	.. ..
Méridionaux Italiens	.. ..	.. ..
Nord-Espagne	321 ..	320 ..
Saragosse	413 ..	413 ..
Andalous	217 ..	216 ..

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	.. ..	4160 ..
Dynamite Centrale	.. ..	659 ..
Gaz Parisien	.. ..	.. ..
Métaux	678 ..	.. ..
Sels gemmes	399 ..	406 ..
Sosnowice	1706 ..	1717 ..
Tabacs Ottomans	456 ..	454 ..
Kertch	.. ..	.. ..
Briansk	.. ..	298 ..
Malfidano	.. ..	318 ..
Tharsis	155 ..	154 50
Rio-Tinto	1651 ..	1652 ..
Laurium-Grec	.. ..	.. ..

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	.. ..	22 50
Cap Cooper	185 50	184 50
Goldfields	.. ..	98 25
De Beers	295 ..	292 ..
East Rand	101 ..	100 50
Ferreira	.. ..	594 ..
Geldenhuis Estate	.. ..	45 50
Goerg	.. ..	.. ..
Hanchaca	.. ..	96 75
Mozambique	.. ..	.. ..
Rand Mines	161 50	161 50
Randfontein	.. ..	39 ..
Robinson Gold	.. ..	241 ..

Emprunts des Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	540 ..	540 ..
— 1869 3 0/0	499 ..	491 ..
— 1871 3 0/0	407 25	408 ..
— 1875 4 0/0	537 75	537 ..
— 1892 2 1/2	.. ..	366 50
— 1898 2 0/0	418 ..	418 50
— 1899 2 0/0	407 ..	404 ..
— Métro 1904 2 1/2	439 ..	439 ..
Marseille	.. ..	408 50
Amiens	118 ..	117 ..
Bordeaux	.. ..	510 ..
Lyon	105 50	106 50
Lille 3 0/0	.. ..	.. ..
Crédit Foncier, bons 1887	71 60	71 50
— — 1888	71 ..	71 25
Communales 1879	472 50	471 25
— 1880	501 ..	500 25
— 1891	396 ..	395 ..
— 1892	450 50	454 50
— 1899	458 ..	460 75
Foncières 1879	501 50	500 25
— 1883	437 ..	437 ..
— 1885	455 50	456 20
— 1895	461 75	462 ..
Bône-Guelma	431 ..	434 ..
Département 3 0/0 1888	.. ..	.. ..
Economiques 3 0/0	417 ..	417 ..
Est Algérien 3 0/0	430 75	435 ..
Ouest Algérien 3 0/0	424 75	422 35
Est 3 0/0 ancien	442 ..	440 50
— 3 0/0 nouveau	434 ..	434 ..
— 2 1/2	394 50	394 50
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	438 50	438 ..
— 3 0/0 nouveau	433 50	433 ..
— 2 1/2	389 ..	390 50
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	455 50	455 50
— 3 0/0 no.	448 ..	448 ..
— 2 1/2	407 ..	405 ..
Orléans 3 0/0 ancien	444 ..	441 ..
— 3 0/0 nouveau	435 ..	433 50
— 2 1/2 —	392 75	392 75
Ouest 3 0/0 ancien	430 50	430 50
— 3 0/0 nouveau	428 ..	428 ..
— 2 1/2 —	386 ..	385 ..
Sud France 3 0/0	410 ..	.. ..
Andalous 3 0/0 1re série	329 75	320 ..
— 3 0/0 2e série	333 ..	323 ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	381 ..	382 ..
— 3 0/0 2e —	375 50	376 50
— 3 0/0 3e —	.. ..	288 50
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	397 50	397 50
— 3 0/0 2e —	391 50	392 ..
Pampelune 3 0/0	373 50	372 ..
Autriche anc. 1re hyp.	430 50	428 75
— nou. 2e —	420 50	418 ..
Lombards	.. ..	.. ..
Wagons-Lits	501 50	502 50
Suez 5 0/0	583 25	584 50